



2 JOURS/14 h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra muros



Adhérents IFACI :
1 545 € HT
Non adhérents :
1 695 € HT



Déjeuner(s) inclus



14



16



ref. Intermediaire

S'initier à la maîtrise du risque opérationnel dans le cadre de Solvabilité 2

La directive européenne "Solvabilité II" renforce la maîtrise du risque au sein des compagnies d'assurance et de réassurance. Cette formation vous présentera les obligations réglementaires liées à cette réglementation et vous permettra d'échanger sur son application dans les organisations.

Participants

Auditeurs internes en assurance, contrôleurs internes en assurance, managers en assurance

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- **Connaître** les exigences réglementaires issues de Solvabilité 2
- **Comprendre** les enjeux d'un dispositif de maîtrise du risque opérationnel efficace dans le cadre d'une démarche de maîtrise des activités
- **Partager** les meilleures pratiques pour adapter le dispositif de maîtrise du risque opérationnel aux exigences de Solvabilité 2

Contenu

- Exigences de Solvabilité 2 en matière de maîtrise des risques opérationnels
- La maîtrise des risques opérationnels au niveau des activités et des processus clés
- Définition des points de contrôle par métiers (Dommage, Vie, Non vie) et par activités (activités opérationnelles, support et de pilotage)
- Les différents types d'évaluation du risque opérationnel et les 3 lignes de maîtrise

Moyens pédagogiques

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés.

Modalités d'évaluation des acquis

Progression des apprentissages et évaluation des acquis des participants réalisés par le formateur tout au long de la formation : temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînements, quiz. Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

Intervenant

Formation conçue et animée par Christophe LEMILLE, expert de l'audit interne certifié dans le secteur de l'assurance.



IFACI
IIA France